

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la
Propriété Intellectuelle
Bureau international



(10) Numéro de publication internationale
WO 2018/055280 A1

(43) Date de la publication internationale
29 mars 2018 (29.03.2018)

(51) Classification internationale des brevets :
G06F 3/038 (2013.01) G06F 3/041 (2006.01)

(21) Numéro de la demande internationale :
PCT/FR2017/052508

(22) Date de dépôt international :
19 septembre 2017 (19.09.2017)

(25) Langue de dépôt : français

(26) Langue de publication : français

(30) Données relatives à la priorité :
1658833 20 septembre 2016 (20.09.2016) FR

(71) Déposants : INRIA INSTITUT NATIONAL DE RE-
CHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTO-
MATIQUE [FR/FR] ; Domaine de Voluceau, Rocquen-

court, 78150 Le Chesnay (FR). UNIVERSITE LILLE 1 -
SCIENCES ET TECHNOLOGIES [FR/FR] ; Cité Scien-
tifique, 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex (FR).

(72) Inventeurs : CASIEZ, Géry ; 124 impasse Pierre Curie,
59286 Roost Warendin (FR). EFIMOV, Denis ; 3 avenue
Albert 1er, 59100 La Madeleine (FR). USHIROBIRA, Ro-
sane ; 1 allée du Troubadour, 59650 Villeneuve d'Ascq
(FR). ARANOVSKIY, Stanislav ; 69 rue de l'Alma, 35000
Rennes (FR). ROUSSEL, Nicolas ; 1 allée du Troubadour,
59650 Villeneuve d'Ascq (FR).

(74) Mandataire : CABINET NETTER ; 36 avenue Hoche,
75008 PARIS (FR).

(81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de
protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM, AO,
AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BN, BR, BW, BY, BZ, CA,

(54) Title: PREDICTIVE DISPLAY DEVICE

(54) Titre : DISPOSITIF A AFFICHAGE PREDICTIF

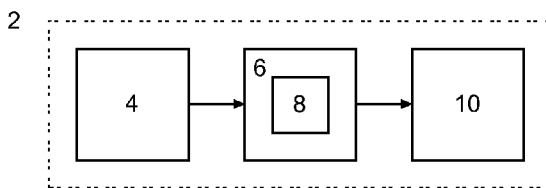


Fig.1

(57) Abstract: A computerised device comprises an man-machine input interface (4), a controller (6) and a display (10), the controller (6) being arranged to control the display (10) according to a control value measured on the man-machine input interface (4) at a first measuring frequency. The controller (6) comprises a derivator (8) and is arranged, between a first moment and a second moment separated by a duration based on the first measuring frequency, for: -calling on the derivator (8) to calculate an estimate of the derivative of the control value at the second moment from the control value at the first moment and the duration based on the first frequency, -calculating a smoothing factor value at the second moment from the estimate of the first derivative of the control value at the second moment and from a smoothing factor value at the first moment, -calculating a display value from the control value at the first moment and from a value based on the estimate of the derivative of the control value at the second moment and of the smoothing factor value at the second moment, and -controlling the display (10) with the display value.

(57) Abrégé : Un dispositif informatique comprend une interface homme-machine d'entrée(4), un contrôleur (6) et un affichage (10), le contrôleur (6) étant agencé pour commander l'affichage(10) en fonction d'une valeur de commande mesurée à l'interface homme-machine d'entrée (4) à une première fréquence de mesure. Le contrôleur (6) comprend un dérivateur (8) et est agencé, entre un premier instant et un deuxième instant séparés par une durée tirée de la première fréquence de mesure, pour : -appeler le dérivateur (8) pour calculer une estimation de la dérivée de la valeur de commande au deuxième instant à partir de la valeur de commande au premier instant et de la durée tirée de la première fréquence,



WO 2018/055280 A1

CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DJ, DK, DM, DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN, HR, HU, ID, IL, IN, IR, IS, JO, JP, KE, KG, KH, KN, KP, KR, KW, KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LU, LY, MA, MD, ME, MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PA, PE, PG, PH, PL, PT, QA, RO, RS, RU, RW, SA, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW.

(84) États désignés (*sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible*) : ARIPO (BW, GH, GM, KE, LR, LS, MW, MZ, NA, RW, SD, SL, ST, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), eurasién (AM, AZ, BY, KG, KZ, RU, TJ, TM), européen (AL, AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, SM, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, KM, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Publiée:

— avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))

-calculer une valeur de facteur de lissage au deuxième instant à partir de l'estimation de la dérivée première de la valeur de commande au deuxième instant et d'une valeur de facteur de lissage au premier instant, -calculer une valeur d'affichage à partir de la valeur de commande au premier instant et d'une valeur tirée de l'estimation de la dérivée de la valeur de commande au deuxième instant et de la valeur du facteur de lissage au deuxième instant, et -commander l'affichage (10) avec la valeur d'affichage.

Dispositif à affichage prédictif

L'invention concerne le domaine de l'interaction homme-machine et plus spécifiquement la gestion de la latence de l'affichage d'une entrée utilisateur.

5

L'avènement de la technologie résistive puis capacitive comme interface d'entrée utilisateur et leur intégration dans les écrans ont révolutionné les usages.

10 Le sens du toucher et sa coordination avec la vue sont de nature si instinctive que les ordinateurs portables ont été rejoints en usage par les téléphones portables et les tablettes.

15 Ces nouveaux usages posent le problème de la gestion de la latence. En effet, entre la latence de l'interface, celle du système d'exploitation traitant cette entrée, celle de l'application qui l'utilise et l'affichage, il est fréquent que le temps entre un mouvement d'un ou plusieurs doigts sur l'écran et l'affichage de l'action résultante soit de plus de 50 ms.

20 Or la latence est perçue par la plupart des utilisateurs à partir de 20 ms, et est gênante dès 25 ms dans le cas des interfaces tactiles. Et plus l'adoption de ces technologies progresse, plus les utilisateurs deviennent exigeants et plus le seuil de latence induisant une gêne baisse.

25 Ce problème de latence se retrouve également dans le domaine de la réalité virtuelle, par exemple lors du port d'un casque qui détermine la rotation de la tête pour modifier l'affichage.

À ce jour, les solutions utilisées pour gérer ce problème de latence sont simplistes et n'ont pas de réelle efficacité.

30

L'invention vient améliorer la situation. À cet effet, l'invention propose un dispositif informatique comprenant une interface homme-machine d'entrée, un contrôleur et un

- affichage, le contrôleur étant agencé pour commander l’affichage en fonction d’une valeur de commande mesurée à l’interface homme-machine d’entrée à une première fréquence de mesure. Le contrôleur comprend un dérivateur et est agencé, entre un premier instant et un deuxième instant séparés par une durée tirée de la première
- 5 fréquence de mesure, pour :
- appeler le dérivateur pour calculer une estimation de la dérivée de la valeur de commande au deuxième instant à partir de la valeur de commande au premier instant et de la durée tirée de la première fréquence,
 - calculer une valeur de facteur de lissage au deuxième instant à partir de l’estimation de
 - 10 la dérivée première de la valeur de commande au deuxième instant et d’une valeur de facteur de lissage au premier instant,
 - calculer une valeur d’affichage à partir de la valeur de commande au premier instant et d’une valeur tirée de l’estimation de la dérivée de la valeur de commande au deuxième instant et de la valeur du facteur de lissage au deuxième instant, et
 - 15 - commander l’affichage avec la valeur d’affichage.

Ce dispositif est particulièrement avantageux car il permet de s’abstraire de la plupart des problèmes de latence en prédisant avec précision la valeur de la commande d’entrée entre deux mesures, et en adaptant cette prédiction à la situation. En effet, plus le

20 déplacement correspondant à la commande d’entrée est lent, plus la perception de la latence est faible, et le risque pris par la prédiction doit être minimisé.

- Dans diverses variantes, le dispositif selon l’invention peut présenter une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :
- 25 - le dérivateur calcule l’estimation de la dérivée de la valeur de commande au deuxième instant à partir d’un estimateur des dérivées première à cinquième de la valeur de commande,
 - le dérivateur exécute une boucle à une deuxième fréquence supérieure à la première fréquence dans laquelle l’estimation de la dérivée de la valeur de commande est mise à
 - 30 jour entre le premier instant et le deuxième instant en ajoutant de manière répétée aux dérivées première à cinquième de la valeur de commande au premier instant une valeur

tirée de la différence entre la valeur d'affichage au premier instant et la valeur de commande tirée de l'interface homme-machine d'entrée au premier instant,

- le dérivateur calcule la valeur de facteur de lissage en ajoutant une valeur fixe à un multiple de la valeur de facteur de lissage au premier instant lorsque l'estimation de la

5 dérivée première de la valeur de commande au deuxième instant est supérieure à une vitesse seuil, et

- le dérivateur calcule la valeur d'affichage en ajoutant à la valeur de commande au premier instant le produit de l'estimation des dérivées secondes à quatrième de la valeur de commande au deuxième instant par un vecteur d'optimisation et par la valeur du

10 facteur de lissage.

L'invention concerne également un procédé de calcul de commande d'affichage comprenant la mesure à une première fréquence d'une valeur de commande avec une interface homme-machine d'entrée, et, entre un premier instant et un deuxième instant

15 séparés par une durée tirée de la première fréquence :

- a. calculer une estimation de la dérivée de la valeur de commande au deuxième instant à partir de la valeur de commande au premier instant et de la durée tirée de la première fréquence,
- b. calculer une valeur de facteur de lissage au deuxième instant à partir de

20 l'estimation de la dérivée première de la valeur de commande au deuxième instant et d'une valeur de facteur de lissage au premier instant,

- c. calculer une valeur d'affichage à partir de la valeur de commande au premier instant et d'une valeur tirée de l'estimation de la dérivée de la valeur de commande au deuxième instant et de la valeur du facteur de lissage,

25 d. commander l'affichage avec la valeur d'affichage.

En variante, le procédé peut comporter une ou plusieurs des opérations suivantes :

- l'opération a. comprend le calcul de l'estimation de la dérivée de la valeur de commande au deuxième instant à partir d'une estimation des dérivées première à

30 cinquième de la valeur de commande,

- l'opération a. comprend la définition du premier instant comme instant courant, et la répétition des opérations suivantes, à une deuxième fréquence supérieure à la première fréquence :

- 5 a1. définir un instant d'estimation en ajoutant une durée tirée de la deuxième fréquence à l'instant courant,
- a2. estimer les dérivées première à cinquième de la valeur de commande à l'instant d'estimation à partir de leurs valeurs à l'instant courant et de la différence entre la valeur calculée à l'opération c. au premier instant et la valeur de commande tirée de l'interface homme-machine d'entrée au premier instant,
- 10 a3. si la différence entre l'instant d'estimation et le premier instant est inférieure à la durée tirée de la première fréquence, définir l'instant d'estimation comme instant courant, et répéter les opérations a1. à a3,
- dans l'opération b., la valeur de facteur de lissage est calculée en ajoutant une valeur fixe à un multiple de la valeur de facteur de lissage au premier instant lorsque
- 15 l'estimation de la dérivée première de la valeur de commande au deuxième instant est supérieure à une vitesse seuil,
- l'opération c. calcule la valeur d'affichage en ajoutant à la valeur de commande au premier instant le produit de l'estimation des dérivées secondes à quatrième de la valeur de commande au deuxième instant par un vecteur d'optimisation et par la valeur du
- 20 facteur de lissage.

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront mieux à la lecture de la description qui suit, tirée d'exemples donnés à titre illustratif et non limitatif, tirés des dessins sur lesquels :

- 25 - la figure 1 représente un diagramme schématique d'un dispositif selon l'invention, et
- la figure 2 représente un exemple de mise en œuvre d'une fonction de prédiction de commande d'affichage.

Les dessins et la description ci-après contiennent, pour l'essentiel, des éléments de

30 caractère certain. Ils pourront donc non seulement servir à mieux faire comprendre la présente invention, mais aussi contribuer à sa définition, le cas échéant.

La présente description est de nature à faire intervenir des éléments susceptibles de protection par le droit d'auteur et/ou le copyright. Le titulaire des droits n'a pas d'objection à la reproduction à l'identique par quiconque du présent document de brevet ou de sa description, telle qu'elle apparaît dans les dossiers officiels. Pour le reste, il

5 réserve intégralement ses droits.

En outre, la description détaillée est augmentée de l'Annexe A, qui donne la formulation de certaines formules mathématiques mises en œuvre dans le cadre de l'invention. Cette Annexe est mise à part dans un but de clarification, et pour faciliter les renvois. Elle est

10 partie intégrante de la description, et pourra donc non seulement servir à mieux faire comprendre la présente invention, mais aussi contribuer à sa définition, le cas échéant.

La figure 1 représente une vue schématique d'un dispositif informatique 2 selon l'invention. Le dispositif 2 comprend une interface homme machine d'entrée 4, reliée à un contrôleur 6 qui comprend un dérivateur 8 et commande un affichage 10.

15

Dans l'exemple décrit ici, le dispositif 2 est un téléphone intelligent, dont l'écran tactile sert d'interface homme machine d'entrée 4 et d'affichage 6. En variante, le dispositif 2 pourrait être tout autre dispositif informatique, comme une tablette, un ordinateur relié à une souris comme interface homme machine d'entrée 4, ou encore un casque de réalité

20 virtuelle comprenant un outil de détection des rotations de la tête comme interface homme machine d'entrée 4, etc.

D'une manière générale, le contrôleur 6 et le dérivateur 8 peuvent être réalisés sous la forme d'un code informatique approprié exécuté sur un ou plusieurs processeurs. Par

25 processeurs, il doit être compris tout processeur adapté au calcul de positions et de dérivées de ces positions. Un tel processeur peut être réalisé de toute manière connue, sous la forme d'un microprocesseur pour ordinateur personnel, d'une puce dédiée de type FPGA ou SoC (« system on chip » en anglais), d'une ressource de calcul sur une grille, d'un microcontrôleur, ou de toute autre forme propre à fournir la puissance de

30 calcul nécessaire à la réalisation décrite plus bas. Un ou plusieurs de ces éléments peuvent également être réalisés sous la forme de circuits électroniques spécialisés tel un

ASIC. Une combinaison de processeur et de circuits électroniques peut également être envisagée.

5 Les données manipulées dans le cadre de l'invention peuvent être stockées sur tout type de stockage de données propre à recevoir des données numériques : disque dur, disque dur à mémoire flash (SSD en anglais), mémoire flash sous toute forme, mémoire vive, disque magnétique, stockage distribué localement ou dans le cloud, etc. Les données calculées par le dispositif peuvent être stockées sur tout type de mémoire. Ces données peuvent être effacées après que le dispositif ait effectué ses tâches ou conservées.

10

L'affichage 10 peut être tout type d'affichage connu, des écrans à canons d'électrons aux écrans LCD, LED, OLED et autres écrans plats sous toutes leurs formes.

15 Comme cela a été expliqué dans l'introduction, dans un dispositif classique, plusieurs sources de latence viennent s'accumuler entre la saisie à l'interface homme machine d'entrée et l'affichage de la commande correspondante :

- la latence d'acquisition de l'interface homme machine d'entrée 4,
- la latence de communication entre l'interface homme machine d'entrée 4 et le contrôleur 6,
- 20 - la latence de traitement par le système d'exploitation exécuté par le contrôleur 6,
- la latence de traitement de l'application qui interagit avec l'interface homme machine d'entrée 4, et
- la latence de l'affichage 10.

25 Le dispositif 2 est différent en ce qu'il utilise les données issues de l'interface homme machine d'entrée 4 pour réaliser une estimation de la valeur de commande, sans se soucier de réaliser une réconciliation entre son estimation et une mesure « réelle » de la valeur de commande.

30 Dit autrement, le dispositif 2 utilise le contrôleur 6 et son dérivateur 8 pour estimer en permanence la valeur de commande et pour commander l'affichage 10 en conséquence, mais ce ne sont pas les données issues de l'interface homme machine d'entrée 4 elles-

mêmes qui définissent cette commande. La divergence entre l'estimation et la réalité est évitée par la nature même du contrôleur 6 et du dérivateur 8, qui sont construits pour converger vers les valeurs mesurées.

- 5 La figure 2 représente un exemple d'une fonction mise en œuvre par le contrôleur 6 à cet effet.

Dans une opération 200, le contrôleur 6 initialise certaines des variables de l'algorithme d'estimation de la valeur de commande. Plus précisément, la variable de temps tau, qui
10 est la variable de temps qui cadence la commande de l'affichage 10, est initialisée avec une valeur initiale, par exemple 0. De même, le tableau S d'estimation est initialisé avec les valeurs des données de valeur de commande mesurée par l'interface homme machine d'entrée 4 au temps tau.

15 Dans l'exemple décrit ici, le tableau S présente cinq lignes qui représentent chacune une estimation d'une dérivée d'une valeur de commande à estimer, et autant de colonnes qu'il y a de valeurs de commandes à estimer. Par exemple, dans l'exemple de la figure 1, s'agissant d'un écran, le tableau S présente deux colonnes : une pour la dimension x et l'autre pour la dimension y, qui permettront de suivre le déplacement du doigt de
20 l'utilisateur. Les lignes représentent pour leur part les dérivées d'ordre 0 à 5 de la valeur de commande de chaque colonne, c'est-à-dire la valeur de commande et ses dérivées de la première à la quatrième. Pour désigner le tableau S à la k-ième itération, la notation $S(k)$ sera retenue, selon la formule [001] de l'Annexe A.

25 Au temps tau d'initialisation, seule la valeur de commande est connue, aussi le tableau $S(k)$ est initialisé avec les valeurs de commande mesurées selon la formule [002] de l'Annexe A.

Dans l'exemple décrit ici, le dérivateur 8 met en œuvre un estimateur de dérivée
30 appelé HOM décrit dans l'article de W. Perruquetti, T. Floquet, E. Moulay, "*Finite-time observers: application to secure communication*", IEEE Transactions on Automatic Control, 53(1), 2008, 356-360, qui définit le tableau S et les calculs décrits ci-après. En

variante, d'autres méthodes d'estimation de la dérivée pourraient être retenues, qui impliqueraient une autre forme au tableau S et aux formules l'affectant et/ou l'utilisant.

De même, la valeur de commande de l'affichage 10 est définie par les valeurs des données de valeur de commande mesurée par l'interface homme machine d'entrée 4 au temps tau, le facteur de lissage $a(0)$ est initialisé à 0, et un indice k est mis à 0.

Ensuite, dans une opération 205, l'indice k est incrémenté. Le dérivateur 8 fonctionne par boucle entre deux instants successifs de réception de données de valeur de commande mesurée par l'interface homme machine d'entrée 4.

La boucle est initialisée dans une opération 210 avec la réception des données de valeur de commande mesurée par l'interface homme machine d'entrée 4 par le biais d'une fonction $Get_m()$, qui retourne un marqueur de temps $t(k)$ qui correspond à l'instant de mesure et un tableau $M(k)$ qui comprend les mesures des valeurs de commande – autant qu'il y a de colonnes dans le tableau $S(k)$ – à l'instant $t(k)$. En général, les instants $t(k)$ et $t(k+1)$ seront séparés par une durée fixe, qui correspond à la fréquence d'acquisition de l'interface homme machine d'entrée 4. En variante, cette fréquence est variable.

Le tableau $S(k)$ est alors initialisé pour la boucle courante avec sa dernière valeur lors de la boucle précédente dans une opération 220, puis la boucle d'estimation des dérivées est lancée dans une opération 225, dans laquelle la valeur de la variable tau est comparée au temps $t(k)$ pour vérifier si la boucle doit s'arrêter.

Ensuite, dans une opération 230, une variable $Eps(k)$ est déterminée en comparant la première ligne du tableau $S(k)$ et le tableau $M(k)$. La variable $Eps(k)$ contient donc à chaque exécution de la boucle une mesure de la distance entre l'estimation de la valeur de commande et la dernière mesure de cette valeur. Cette variable est utilisée dans une opération 240 qui met à jour chaque colonne du tableau $S(k)$ sur la base du modèle HOM, selon la formule [003] de l'Annexe A. Dans cette formule :

- dt est un paramètre général temporel de mise à jour de l'estimateur dont le choix sera expliqué plus bas, et

- b et l sont des vecteurs d'optimisation, b contient autant de colonnes que le tableau $S(k)$, l a deux éléments, et sont spécifiques du dérivateur HOM.

Pour simplifier, la notation de l'opération 230 concernant le tableau $S(k)$ a été reprise, et
5 $S(k)[1,:]$ désigne la première ligne du tableau $S(k)$, $S(k)[: ,1]$ désigne la première
colonne. De même, il doit être compris que cette notation s'étend aux équations : il y a
autant de colonnes que dans le tableau $S(k)$. L'indice i désigne la colonne de chaque
vecteur. Ainsi, $S(k)[2:4,:]$ représente les lignes 2 à 4 de $S(k)$, $b[:,2]$ est la deuxième
colonne de b , et $Eps(k)[i]$ et $l[i]$ sont les éléments correspondants des vecteurs $Eps(k)$ et
10 l .

L'opération 230 revient à discrétiser la dérivée du tableau $S(k)$ sur une durée dt .
Ensuite, τ est mis à jour en lui rajoutant dt dans une opération 245 et la boucle reprend
avec l'opération 225.

15

Une fois que τ a atteint la valeur $t(k)$, le dérivateur 8 a mis à jour le tableau $S(k)$ avec
ses dérivées, et calcule dans une opération 250 la vitesse correspondante, en calculant la
norme de la deuxième ligne du tableau $S(k)$, par une fonction $Sqr()$ qui calcule la racine
carrée de la somme des carrés des éléments de cette ligne, étant rappelé que la deuxième
20 ligne du tableau $S(k)$ contient une estimation de la dérivée première.

Cette vitesse est essentielle car elle est utilisée pour définir la valeur du facteur de
lissage $a(k)$ pour la boucle courante. En effet, selon la vitesse de déplacement estimée
associée à la commande, la perception de la latence par l'utilisateur sera très différente :
25 - si la vitesse est faible, alors l'objet correspondant à la commande se déplace peu, et la
latence est nettement moins perceptible – en revanche, toute erreur d'estimation
entraînera une correction qui gênera fortement l'utilisateur,
- si la vitesse est importante, alors l'objet correspondant à la commande se déplace
beaucoup, et la latence est nettement plus perceptible – l'estimation prend alors tout son
30 sens, car elle permet de compenser la gêne que la latence créerait.

Ainsi, la Demanderesse a découvert qu'en dessous d'une vitesse seuil, il était intéressant de réduire l'effet de l'estimation, et de l'augmenter au-dessus. Pour cela, dans une opération 260, le dérivateur 8 met à jour la valeur du facteur de lissage $a(k)$ en exécutant une fonction `Adapt()` qui applique la formule [004] de l'Annexe A en utilisant
5 la vitesse $V(k)$ comme argument.

Dans cette formule, g est un paramètre général dont le réglage permet de doser l'intensité de l'estimation en fonction du dépassement du seuil de vitesse V_0 , qui est également un paramètre général qui peut être fixé en fonction de l'application. Cette
10 formule a l'avantage de générer une transition harmonieuse lorsque la vitesse $V(k)$ est proche du seuil V_0 . En variante, le facteur de lissage $a(k)$ pourrait être réglé différemment, voire ignorer le problème de transition autour de V_0 .

Enfin, dans une opération 270, la valeur de la commande $P(k)$ pour commander
15 l'affichage 10 est calculée à partir de la mesure $M()$ au temps $t(k)$, et d'une fonction `Evl()` qui reçoit comme arguments le facteur de lissage $a(k)$, le tableau $S(k)$ et un vecteur d'optimisation `the`.

La fonction `Evl()` applique la formule [005] de l'Annexe A, dans laquelle $S(k)[2:4,:]$
20 désigne les deuxième à quatrième lignes du tableau $S(k)$, et le vecteur d'optimisation `the`, qui contient trois lignes et autant de colonnes que le tableau $S(k)$ et est spécifique du dérivateur HOM.

Ainsi, la valeur de commande $P(k)$ est un vecteur qui est calculé à partir des mesures
25 des valeurs de commande issues de l'interface homme machine d'entrée 4 ajoutées de la dérivée estimée du mouvement par le dérivateur 8.

Après l'opération 260, la boucle de calcul de commande pour l'affichage 10 est terminée, et la boucle reprend avec l'opération 205.
30

Dans ce qui précède, le temps entre deux mesures de l'interface homme machine d'entrée 4 (de l'ordre de 1 ms pour une souris, ou de 8 ms pour un écran tactile) est très

inférieure à la latence (de l'ordre de plusieurs dizaines de ms). Ainsi, le fait d'estimer en permanence la commande plutôt que de la mesurer est encadré par l'introduction fréquente dans le calcul de mesures « réelles », tout en évitant toutes les latences liées au traitement de ces mesures par un dispositif classique (sauf la latence d'acquisition et celle de l'affichage).

Comme cela apparaît plus haut, l'invention utilise plusieurs paramètres, dont certains sont généraux, et d'autres spécifiques au dérivateur HOM utilisé.

10 Parmi les paramètres généraux, le paramètre dt représente un intervalle d'intégration pour réaliser l'estimation de dérivée. Ce paramètre représente donc un compromis entre le temps et la puissance de calcul nécessaires et la précision obtenue.

De manière empirique, la Demanderesse a découvert qu'une valeur dt égale à la moitié de la durée entre deux mesures de l'interface homme machine d'entrée 4 offre une bonne qualité et un coût de calcul raisonnable. Cela signifie par exemple que les opérations 225 à 245 seront répétées deux fois.

Toujours parmi les paramètres généraux, le seuil de vitesse $V0$ détermine la vitesse à partir de laquelle le dérivateur va peser lourdement dans l'estimation. Empiriquement, la Demanderesse a établi qu'une déviation d'environ 10 mm (qui correspond à un seuil de perception) pour une durée de 70 ms (qui correspond à une latence moyenne des dispositifs classiques) donne une vitesse de 143 mm.s^{-1} .

25 Enfin, le paramètre g de transition en deçà et au-delà de $V0$ a été fixé à 0,259 pour le cas d'une durée de 1 ms entre deux mesures de l'interface homme machine d'entrée 4, en vue d'assurer un basculement sur 10 ms.

Ces paramètres pourront être adaptés selon l'application recherchée, notamment selon la durée entre deux mesures de l'interface homme machine d'entrée 4, mais également en fonction de la latence incompressible (celle liée à l'acquisition et à l'affichage), ainsi qu'en fonction de l'application (écran tactile, réalité virtuelle, manipulation de souris,

etc.) et de l'activité associée (jeu rapide, immersion dans un univers, simulation de chirurgie, etc.).

Le paramètre θ , comme les paramètres l et b , sont obtenus dans l'exemple décrit ici
5 par une procédure d'optimisation, qui est propre à chaque « classe » de dispositif qui est optimisé. Cela signifie que cette procédure d'optimisation peut être réalisée une unique fois, en usine, pour caractériser une pluralité de dispositifs dont les caractéristiques matérielles sont identiques ou suffisamment proches.

10 Cette procédure d'optimisation peut par exemple être réalisée en définissant un ensemble de mesures d'optimisation pour l'estimateur, par exemple l'erreur moyenne, l'erreur maximale ou encore l'amplitude de la gigue. Ensuite, ces métriques sont pondérées et combinées en une fonction de coût qui définit une mesure de performance de l'estimateur. Enfin, un parcours d'un ensemble de valeurs possibles pour les
15 paramètres est exécuté afin de déterminer le groupe de paramètres qui optimise la fonction de coût compte tenu de l'ensemble de valeurs possibles.

Le choix et l'optimisation de ces valeurs peut être empirique, peut être l'objet d'algorithmes particuliers, et surtout changera avec chaque type d'estimation de la
20 dérivée utilisé.

Parmi les estimateurs algébriques, il serait par exemple possible d'utiliser les estimations décrites dans "*Numerical differentiation with annihilators in noisy environment*" Numerical Algorithms, vol. 50, no. 4, pp. 439–467, 2009, de M. Mboup,
25 C. Join, et M. Fliess, ou "*Algebraic parameter estimation of a multi-sinusoidal waveform signal from noisy data*" Proc. ECC 2013, pp. 1902–1907, 2013 de R. Ushirobira, W. Perruquetti, M. Mboup, et M. Fliess.

Parmi les estimateurs de dérivation à modes de glissement d'ordre élevé, il serait
30 possible d'utiliser celui décrit dans "*High-order sliding modes: differentiation and output feedback control*", Int. J. Control, vol. 76, no. 9-10, pp. 924–941, 2003 de A. Levant.

D'une manière générale, pour éviter les états transitoires pendant les premiers instants depuis le début du mouvement, il sera préférable d'afficher les positions mesurées au lieu des positions estimées. La durée des états transitoires dépend du dispositif.

- 5 De manière facultative une étape de post-traitement peut être appliquée aux positions issues de l'étape de prédiction. Ce post-traitement vise à réduire les problèmes de bruit qui peuvent apparaître dans certaines conditions et à lisser la trajectoire dans le cas de tâches de dessin.

La réduction du bruit peut être réalisée par différentes techniques connues de la
10 littérature (moyenne glissante, moyenne pondérée, exponentielle ou parabolique). Dans une variante préférée, la technique décrite dans l'article de Casiez et al "*I€ Filter: A Simple Speed-based Low-pass Filter for Noisy Input in Interactive Systems*", Proceedings of the ACM Conference on Human Factors in Computing Systems (CHI '12). ACM Press, pp. 2527-2530 pourra être utilisée car elle présente de bons résultats
15 pour réduire le bruit tout en minimisant le retard perçu introduit.

En ce qui concerne les tâches de dessin, les points acquis par la surface interactive ainsi que la position estimée par la technique de prédiction sont affichés à l'écran, généralement en reliant ces différents points par des segments consécutifs. Lors de la compensation d'une latence importante ou lorsque l'utilisateur exécute des gestes à
20 vitesse importante, le segment qui relie le point prédit au dernier point acquis peut avoir une longueur importante, ce qui introduit un artefact visuel qui peut être gênant. La solution à ce problème est de déterminer différents points intermédiaires entre la dernière position reçue et celle prédite. Cela peut se faire de différentes manières, soit en déterminant ces points pour des valeurs intermédiaires de latence, ou encore en
25 utilisant des courbes de Catmull-Rom et plus particulièrement celles de type centripète.

Annexe A

$$[001] \quad S(k) = \begin{bmatrix} sx1(k) & sy1(k) \\ sx2(k) & sy2(k) \\ sx3(k) & sy3(k) \\ sx4(k) & sy4(k) \\ sx5(k) & sy5(k) \end{bmatrix}$$

$$[002] \quad S(0) = \begin{bmatrix} x(0) & y(0) \\ 0 & 0 \\ 0 & 0 \\ 0 & 0 \\ 0 & 0 \end{bmatrix}$$

5

$$[003] \quad S(k)[:, i] = S(k)[:, i] + \begin{bmatrix} S(k)[2, i] - 5 b[1, i] * |Eps(k)[i]|^{1+l[i]} * signe(Eps(k)[i]) \\ S(k)[3, i] - 10 b[2, i]^2 * |Eps(k)[i]|^{1+2l[i]} * signe(Eps(k)[i]) \\ S(k)[4, i] - 10 b[3, i]^3 * |Eps(k)[i]|^{1+3l[i]} * signe(Eps(k)[i]) \\ S(k)[5, i] - 5 b[4, i]^4 * |Eps(k)[i]|^{1+4l[i]} * signe(Eps(k)[i]) \\ - b[5, i]^5 * |Eps(k)[i]|^{1+5l[i]} * signe(Eps(k)[i]) \end{bmatrix} * dt$$

$$[004] \quad a(t(k)) = a(t(k - 1)) + g * \begin{cases} 1 & \text{si } V(k) > V_0 \\ 0 & \text{sinon} \end{cases} - a(t(k - 1))$$

10

$$[005] \quad P(k) = M(k) + a(t(k)) * S(k)[2:4, :] * the$$

Revendications

1. Dispositif informatique comprenant une interface homme-machine d'entrée (4), un contrôleur (6) et un affichage (10), le contrôleur (6) étant
5 agencé pour commander l'affichage (10) en fonction d'une valeur de commande (M) mesurée à l'interface homme-machine d'entrée (4) à une première fréquence de mesure, caractérisé en ce que le contrôleur (6) comprend un dérivateur (8) et est agencé, entre un premier instant et un deuxième instant séparés par une durée tirée de la première fréquence de
10 mesure, pour :
- appeler le dérivateur (8) pour calculer une estimation de la dérivée de la valeur de commande au deuxième instant à partir de la valeur de commande au premier instant et de la durée tirée de la première fréquence,
 - calculer une valeur de facteur de lissage au deuxième instant ($a(t(k))$) à partir
15 de l'estimation ($V(k)$) de la dérivée première de la valeur de commande au deuxième instant et d'une valeur de facteur de lissage au premier instant ($a(t(k-1))$),
 - calculer une valeur d'affichage ($P(k)$) à partir de la valeur de commande au premier instant ($M(k)$) et d'une valeur tirée de l'estimation de la dérivée de la
20 valeur de commande au deuxième instant ($S(k)$) et de la valeur du facteur de lissage au deuxième instant, et
 - commander l'affichage (10) avec la valeur d'affichage ($P(k)$).
2. Dispositif selon la revendication 1, dans lequel le dérivateur (8) calcule
25 l'estimation de la dérivée de la valeur de commande au deuxième instant à partir d'un estimateur des dérivées première à cinquième de la valeur de commande.
3. Dispositif selon la revendication 2, dans lequel le dérivateur (8) exécute une
30 boucle à une deuxième fréquence supérieure à la première fréquence dans laquelle l'estimation de la dérivée de la valeur de commande est mise à jour entre le premier instant et le deuxième instant en ajoutant de manière répétée

aux dérivées première à cinquième de la valeur de commande au premier instant une valeur tirée de la différence entre la valeur d'affichage ($P(k)$) au premier instant et la valeur de commande tirée de l'interface homme-machine d'entrée (4) au premier instant.

5

4. Dispositif selon l'une des revendications précédentes, dans lequel le dérivateur (8) calcule la valeur de facteur de lissage en ajoutant une valeur fixe à un multiple de la valeur de facteur de lissage au premier instant ($a(t(k-1))$) lorsque l'estimation ($V(k)$) de la dérivée première de la valeur de commande au deuxième instant est supérieure à une vitesse seuil (V_0).

10

5. Dispositif selon l'une des revendications précédentes, dans lequel le dérivateur (8) calcule la valeur d'affichage ($P(k)$) en ajoutant à la valeur de commande au premier instant ($M(k)$) le produit de l'estimation des dérivées secondes à quatrième de la valeur de commande au deuxième instant ($S(k)$) par un vecteur d'optimisation et par la valeur du facteur de lissage.

15

6. Procédé de commande d'affichage, caractérisé en ce qu'il comprend la mesure à une première fréquence d'une valeur de commande (M) avec une interface homme-machine d'entrée (4), et, entre un premier instant et un deuxième instant séparés par une durée tirée de la première fréquence :

20

a. calculer une estimation de la dérivée de la valeur de commande au deuxième instant à partir de la valeur de commande au premier instant et de la durée tirée de la première fréquence,

25

b. calculer une valeur de facteur de lissage au deuxième instant ($a(t(k))$) à partir de l'estimation ($V(k)$) de la dérivée première de la valeur de commande au deuxième instant et d'une valeur de facteur de lissage au premier instant ($a(t(k-1))$),

30

c. calculer une valeur d'affichage ($P(k)$) à partir de la valeur de commande au premier instant ($M(k)$) et d'une valeur tirée de l'estimation de la dérivée de la valeur de commande au deuxième instant ($S(k)$) et de la valeur du facteur de lissage,

d. commander l'affichage (10) avec la valeur d'affichage (P(k)).

- 5
7. Procédé selon la revendication 6, dans lequel l'opération a. comprend le calcul de l'estimation de la dérivée de la valeur de commande au deuxième instant à partir d'une estimation des dérivées première à cinquième de la valeur de commande.
- 10
8. Procédé selon la revendication 7, dans lequel l'opération a. comprend la définition du premier instant comme instant courant, et la répétition des opérations suivantes, à une deuxième fréquence supérieure à la première fréquence :
- a1. définir un instant d'estimation en ajoutant une durée tirée de la deuxième fréquence à l'instant courant,
- a2. estimer les dérivées première à cinquième de la valeur de commande à l'instant d'estimation à partir de leurs valeurs à l'instant courant et de la différence entre la valeur calculée à l'opération c. au premier instant et la valeur de commande tirée de l'interface homme-machine d'entrée (4) au premier instant,
- 15
- a3. si la différence entre l'instant d'estimation et le premier instant est inférieure à la durée tirée de la première fréquence, définir l'instant d'estimation comme instant courant, et répéter les opérations a1. à a3.
- 20
9. Procédé selon l'une des revendication 6 à 8, dans lequel dans l'opération b., la valeur de facteur de lissage est calculée en ajoutant une valeur fixe à un multiple de la valeur de facteur de lissage au premier instant ($a(t(k-1))$) lorsque l'estimation ($V(k)$) de la dérivée première de la valeur de commande au deuxième instant est supérieure à une vitesse seuil (V_0).
- 25
10. Procédé selon l'une des revendications 6 à 8, dans lequel l'opération c. calcule la valeur d'affichage (P(k)) en ajoutant à la valeur de commande au premier instant ($M(k)$) le produit de l'estimation des dérivées secondes à quatrième de
- 30

la valeur de commande au deuxième instant ($S(k)$) par un vecteur d'optimisation et par la valeur du facteur de lissage.

1/1

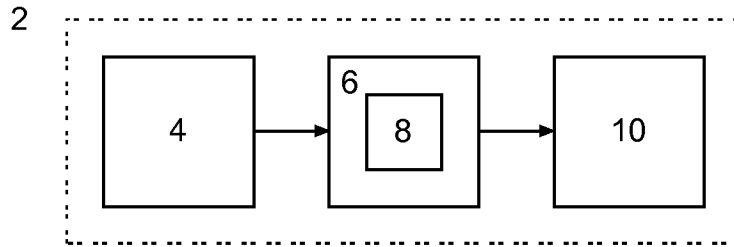


Fig.1

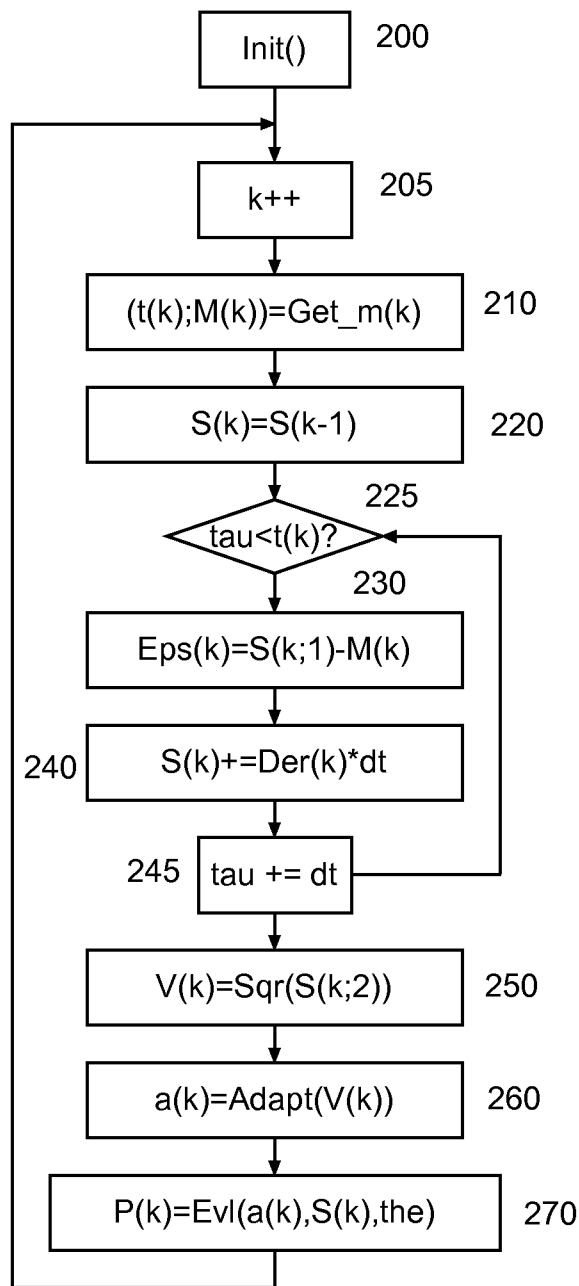


Fig.2

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No
PCT/FR2017/052508

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER
INV. G06F3/038 G06F3/041
ADD.
According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

B. FIELDS SEARCHED
Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)
G06F
Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practicable, search terms used)
EPO-Internal, WPI Data

C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
A	US 2014/035827 A1 (HYDE RODERICK A [US] ET AL) 6 February 2014 (2014-02-06) abstract -----	1-10

Further documents are listed in the continuation of Box C.

See patent family annex.

* Special categories of cited documents :

- "A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance
- "E" earlier application or patent but published on or after the international filing date
- "L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)
- "O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means
- "P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed

- "T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention
- "X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone
- "Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art
- "&" document member of the same patent family

Date of the actual completion of the international search 12 December 2017	Date of mailing of the international search report 20/12/2017
---	--

Name and mailing address of the ISA/ European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016	Authorized officer Liebhart, Manfred
--	---

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International application No

PCT/FR2017/052508

Patent document cited in search report	Publication date	Patent family member(s)	Publication date	
US 2014035827	A1	06-02-2014	US 2014035827 A1	06-02-2014
			US 2014035828 A1	06-02-2014
			US 2014035829 A1	06-02-2014

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/FR2017/052508

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE INV. G06F3/038 G06F3/041 ADD.				
Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB				
B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement) G06F				
Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche				
Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés) EPO-Internal, WPI Data				
C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS				
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées		
A	US 2014/035827 A1 (HYDE RODERICK A [US] ET AL) 6 février 2014 (2014-02-06) abrégé -----	1-10		
<input type="checkbox"/> Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents <input checked="" type="checkbox"/> Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe				
* Catégories spéciales de documents cités:				
<table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> "A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent "E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date "L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée) "O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens "P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée </td> <td style="vertical-align: top;"> "T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention "X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément "Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier "&" document qui fait partie de la même famille de brevets </td> </tr> </table>			"A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent "E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date "L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée) "O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens "P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée	"T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention "X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément "Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier "&" document qui fait partie de la même famille de brevets
"A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent "E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date "L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée) "O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens "P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée	"T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention "X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément "Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier "&" document qui fait partie de la même famille de brevets			
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée 12 décembre 2017		Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale 20/12/2017		
Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016		Fonctionnaire autorisé Liebhart, Manfred		

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n°

PCT/FR2017/052508

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 2014035827 A1	06-02-2014	US 2014035827 A1	06-02-2014
		US 2014035828 A1	06-02-2014
		US 2014035829 A1	06-02-2014
